

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 15 octobre 2024

### L'USH Centre-Val de Loire et FNE Centre-Val de Loire, Ensemble pour préserver la biodiversité dans le parc social



*De gauche à droite : Guy Janvrot, Secrétaire de France Nature Environnement Centre-Val de Loire et Vincent Henneron, Président de l'Union Sociale pour l'Habitat Centre-Val de Loire*

**Vincent Henneron, Président de l'Union Sociale pour l'Habitat Centre-Val de Loire et Nicole Combredet, Présidente de France Nature Environnement Centre-Val de Loire, signent un partenariat pour renforcer leurs actions communes pour reconquérir la biodiversité dans les opérations de rénovation, de construction et de démolition de logements sociaux. Les signataires partagent ainsi la volonté de sensibiliser et de développer les bonnes pratiques et les projets favorables à la biodiversité et à une gestion durable de l'eau durant les 3 années de la convention.**

#### **PRESERVER, INTEGRER VOIRE RENFORCER LA BIODIVERSITE DANS LA CONCEPTION, LA RENOVATION ET LA DEMOLITION DE LOGEMENTS SOCIAUX**

Dès 2022, dans le cadre de l'opération « Un toit pour la biodiversité », France Nature Environnement et l'USH Centre-Val de Loire ont engagé un travail commun pour identifier les problématiques liées à la présence d'espèces dans les plus de 3 000 logements sociaux rénovés chaque année par les bailleurs sociaux de la région. Cette collaboration a permis d'améliorer les techniques des diagnostics faunistiques du bâti par les écologues et de sensibiliser les bailleurs sociaux aux méthodes de prévention des risques dans la planification des projets de travaux.

Le succès de cette initiative a fait la démonstration que l'USH Centre-Val de Loire et FNE Centre-Val de Loire pouvaient avancer ensemble sur ces questions et renforcer leurs actions pour intégrer la préservation des espèces dès la conception des projets par les bailleurs sociaux. La convention vise ainsi à favoriser l'intégration de diagnostics environnementaux avant les travaux et à faire évoluer et partager les bonnes pratiques des maîtres d'ouvrages.

## **S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Le changement climatique bouleverse les modes d'habiter et de construire : aménager avec la nature et en prenant en compte la biodiversité est plus que jamais essentiel. L'USH Centre-Val de Loire et FNE Centre-Val de Loire poursuivent l'objectif de développer avec les bailleurs sociaux des techniques d'adaptation au changement climatique, comme l'implantation d'une végétation locale adaptée à l'accueil de la faune sauvage et à la lutte contre les îlots de chaleur et ainsi favoriser une gestion durable favorable à la biodiversité.

L'eau, véritable « or bleu », fera également l'objet d'un travail commun pour préserver la ressource et mieux gérer les eaux de pluie à la parcelle.

## **L'HABITANT, AU CŒUR DE LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE**

Les locataires du parc social sont des maillons indispensables de la préservation de la biodiversité au quotidien. Reconquérir la biodiversité et la nature est une chance pour les habitants et l'amélioration de leur cadre de vie. FNE Centre-Val de Loire, l'USH Centre-Val de Loire et leurs adhérents renforceront, grâce à leur partenariat, leurs actions communes de sensibilisation, de communication et d'animation autour des questions environnementales.

**Contact presse USH Centre-Val de Loire : Mina Ineflas – 02 18 84 50 00 – [arhlmce@union-habitat.org](mailto:arhlmce@union-habitat.org)**  
**Contact presse FNE Centre-Val de Loire : Lucile Filipiak – 02 38 62 78 57 – [lucile.filipiak@fne-centrevaldeloire.org](mailto:lucile.filipiak@fne-centrevaldeloire.org)**

### **À propos de l'Union Sociale pour l'Habitat Centre-Val de Loire :**

L'Union Sociale pour l'Habitat Centre Val de Loire, constitue l'échelon régional du Mouvement Hlm. A ce titre, elle représente 33 organismes d'habitat social et assure la promotion de la profession, de ses activités et donc du logement social auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et de l'ensemble des partenaires.

Créée en 1974, elle a pour principales missions :

- la représentation du mouvement Hlm et la participation aux politiques locales de l'habitat,
- l'animation d'un réseau professionnel : l'association est un lieu de diffusion d'informations, d'analyse des problèmes et d'échanges de pratiques entre les collaborateurs des organismes qui se réunissent régulièrement en fonction de l'actualité,
- un rôle d'interface entre les organismes Hlm et leur structure nationale, l'USH, ainsi qu'une mission de structuration de l'inter organismes au niveau infrarégional.

### **À propos de FNE Centre-Val de Loire**

FNE Centre-Val de Loire regroupe des associations régies par la loi de 1901 ayant pour buts la protection de la nature et de l'environnement. Elle est affiliée à France Nature Environnement, sa fédération nationale. Elle a pour objet de protéger, de conserver et de restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère, l'eau, l'air, les sols, les sites et paysages, le cadre et la qualité de vie dans la perspective d'une utilisation des ressources soutenable et respectueuse de l'environnement, de sauvegarder ou de retrouver le bon fonctionnement des écosystèmes, de lutter contre les pollutions et nuisances, et d'une manière générale d'agir pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme.